



*Le réseau des Secrétaires Généraux de Mairie
des Deux-Sèvres*

- Opérations de fin d'année,
- Rétro planning élections / lien Préfecture / Communes– 1000 habitants
- Etat du déploiement du réseau SGM 79
- Echanges

Café Réseau SGM79 - 13 novembre 2025

Planificateur à disposition sur Interstis

FINANCES	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
CA	POINT D'ETAPE Rapprochement des comptes avec hélios (état consommation des crédits)		Vérifier virement de crédits de fin d'année : délibération si nécessaire Vérifier opérations stocks BA - titrer/mandater les subventions d'équilibre	Emettre derniers titres (loyers, cantine, garderie, P503...) Attention dates Paie et dernier bordereau d'investissement - Transmission RAR N
BP BA		Solliciter les commissions pour leurs prévisions N+1 ● — — — — — vérifier écritures de stocks si besoin DM	Relancer commissions et demandes devis N+1	1ère commission : résultats exercice FONC + INV écritures et balance de stocks fin année
Docs fiscaux		1er octobre : date limite de modification des délibérations d'assiette pour N+1	Rôles généraux de fiscalité directe de l'année	Communication des bases et produits définitifs de l'année

Planificateur excel à disposition sur la plateforme interstis – à modifier à votre convenance.

- Rapprochement compta/Hélios – mandats ou titres en suspend ?
- Vision de l'état des restes à recouvrer
- Dépassement éventuel sur chapitres budgétaires (logiquement non...)

Courrier de fin d'année transmis pour dates de paie et dernier bordereau d'investissement.

Informé si nécessaire entreprises, MOE, les services techniques, etc., de la date butoir. Factures d'investissement reçues après la date sans paiement avant janvier N+1.

En profiter pour mettre de côté les devis signés qui ne feront pas l'objet d'un paiement mais seront à intégrer DANS LES **RESTES A REALISER** (cf. engagement).
Idem pour les subventions notifiées non perçues.

Vérification écritures d'ordre, vérification subvention BP / BA / balance entrées/sorties des stocks si lotissement.

Inscrire d'office dans les OJ des derniers conseils « virements de crédits.

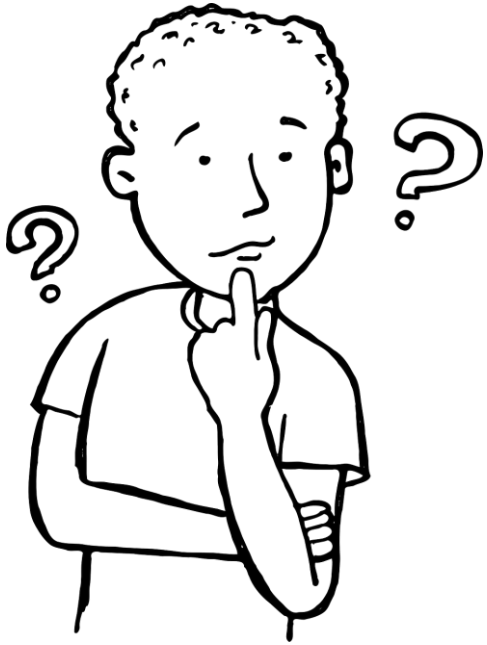
Logiquement, extrapolation du chapitre 12 est faite.

Toujours à l'écoute :

maire-info.com

banquesdesterritoires.fr

Collectivites-locales.gouv.fr



On mesure ce qui peut impacter le budget prévisionnel :

- CNRACL : augmentation cotisations 2^{ème} vague = 37,65%
- PSC : participations employeur : mini 7€ + 15€ sur santé
- DGF : gelée, diminuée ?
- DMTO : baisse prévisible
- FCTVA (14,85% + suppression dépenses d'entretien des bâtiments)
- Baisse dotation pour les contrats de présence postale

Fort risque de ne pas
avoir de budget 2026
de l'Etat, donc soyons
prudents des
décisions à venir !

Prévu pour ne durer qu'une année, le Dilico sera donc finalement « reconduit » en 2026. Pire, cette « épargne forcée » serait revue à « un niveau plus élevé » avec « des modalités de retour [à] discuter », a détaillé François Rebsamen.

FICHE *trêmement utile !*

RÉTRO PLANNING ÉLECTIONS – 15 et 22 mars 2026

NOVEMBRE

- Classer au dossier le [décret n°2025-848](#) fixant la date de renouvellement des conseillers municipaux et communautaires.
 - Classer au dossier l'arrêté préfectoral constatant le nombre de sièges au sein des EPCI et leur répartition par commune membre (pour les communes de -1000 hab., les conseillers communautaires seront désignés suivant l'ordre du tableau du conseil municipal)
 - Commande de Code électoral 2026 (ou téléchargeable sur Légifrance)
 - **Vérifier** l'état des urnes, leur nombre en fonction du nombre de bureaux de vote, leur bon fonctionnement et leur conformité à la réglementation.
 - **Communiquer** aux agents techniques pour inscription sur leur planning dates élections, vérification des fourreaux pour installation panneaux électoraux, vérification nombre et état isolements.
- Bien vérifier, si le(s) Bureau(x) de vote est/sont installé(s) dans une salle locative, que cette dernière n'est pas louée à la date des élections.
- **Bulletin municipal** commune de -1 000 habitants : information spécifique scrutin de liste et fin du panachage ! -> [modèle article bulletin municipal si nécessaire](#)

Au plus tard entre le 21 novembre et le 30 décembre 2025, réunir la commission de contrôle des listes électorales si elle n'a pas été réunie courant 2025. -> [fiche EL commission de contrôle](#)

Adresser les avis de radiations et attendre délai avant la notification définitive de radiation.
Documents à conserver précieusement dans le dossier. -> [fiche EL radiation](#)

DÉCEMBRE

- AU DERNIER CONSEIL**, établir la [liste des permanences des conseillers municipaux](#) pour les 15 ET 22 mars 2026.
- Etat des stocks d'enveloppes par couleur. Vérifier qu'elles soient toutes du même bain (pas de différence flagrante d'une même couleur ou de marque) en attendant que la Préfecture valide le choix de couleur et procède à l'appel de commande si nécessaire -> [Maire-info du 10.11.2025](#)
 - Etat des stocks pour commande si nécessaire de plaques « cartes électorales »
 - Envoi des courriers de sollicitation aux scrutateurs et assesseurs aux 2 dates des élections : **attention**, les agents communaux désignés assesseurs dès lors qu'ils sont électeurs du département ne sont **plus** rémunérés.

JANVIER

- Préparation et vérification du matériel électoral dans une caisse (ou autre) avec les affiches à apposer en intérieur (affiches électorales) et extérieur du Bureau de vote (affiche Bureau de vote et fléchage si nécessaire).
- **Affichage de la convocation** des électeurs aux élections municipales

FÉVRIER

4 février 2026 : date limite d'inscription en ligne.
6 février 2026 : date limite d'inscription sur les listes électorales en mairie (*privilégiez l'inscription en ligne !*)

Commission de contrôle obligatoirement entre le 24ème et le 21ème jour précédant l'élection.

- Impression et envoi des cartes électorales pour les nouveaux inscrits et inscrits d'office.
- **26 février 2026 - 18h** : date limite dépôt des déclarations de candidatures
- Mise en place des panneaux d'affichage

⇒ Fiche période pré-électorale avec modèles pour demande de liste électorale candidat.

⇒ Attention, communication de la dernière liste arrêtée.

⇒ Fiche rétroplanning mise à disposition : elle sera incrémentée des liens Préfecture et AMF au fur et à mesure. Pas de validation par le Bureau des élections
→ en attente du guide des futurs candidats pour RDV.

⇒ Proposition de modèles de communication auprès de la population (article bulletin municipal et flyer) en attendant d'avoir connaissance de la communication qu'en fera le Gouvernement (25 000 communes concernées !).

⇒ Suite à venir : proposition d'une fiche « état des lieux », en lien avec le travail du Réseau SGM HVS.



27 novembre 2025 Châtillon sur Thouet
28 novembre 2025 Celles sur Belle



Mars 2026 : l'équilibre d'un tandem maire / SGM



Renouvellement de mandat : une opportunité pour repenser ses pratiques et son positionnement en tant que SGM

Le **Réseau Départemental SGM 79** vous propose une table ronde d'une demi-journée, au choix des dates ci-dessous (accueil à partir de 8h30 le matin, 13h30 l'après-midi) :



Code IEL CNFPT – journée d'actualités

27.11.25 matin :	86.T3C1B001
27.11.25. après-midi :	86.T3C1B002
28.11.25 matin :	86.T3C1B003
28.11.25. après-midi :	86.T3C1B004

Limité à 45 places par demi-journée



9h à 10h30 (ou 14h à 15h30) : **AUJOURD'HUI**

- ⇒ faire son bilan personnel du mandat
- ⇒ réfléchir sur son positionnement
- ⇒ Mettre à profit ce temps « d'inaction » jusqu'aux élections.

10h30 à 12h (ou 15h30 à 17h) : **DEMAIN**

- ⇒ Etre prêt(e) : s'adapter, partager mes connaissances, approfondir
- ⇒ Construire le binôme Maire/SGM : chacun et ensemble

RESEAU SGM 79

Quelques explications...

Les dates des ateliers pratiques :

- ⇒ 15 décembre – la Ferrière en Parthenay
- ⇒ 18 décembre - Cours.

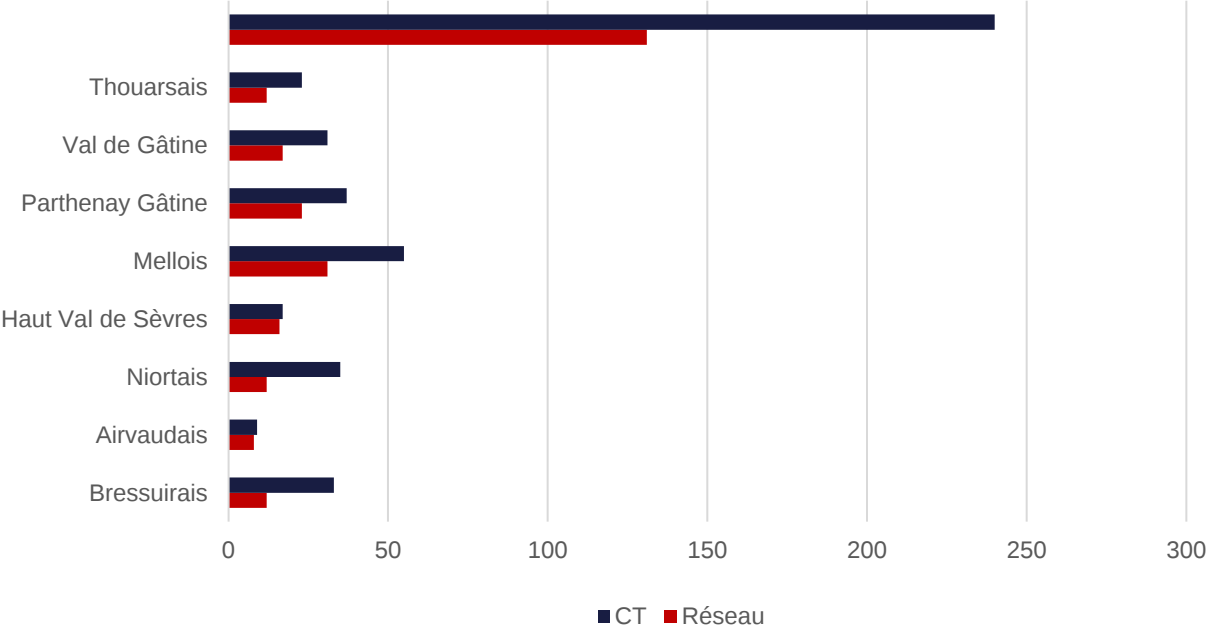
Kit de travail remis lors des tables rondes des 27 et 28 novembre.

Formation & atelier basés sur les résultats de l'enquête de mai 2025 sur le vécu du mandat des SGM.

Table ronde et atelier par petits groupes afin de faciliter les échanges.

Au 31 octobre 2025

Développement du Réseau SGM 79



Rappel différence entre Plan d’actions SGM 79 et plateforme collaborative Interstis : chaque SGM peut accéder à la plateforme quand bien même la collectivité n’adhère pas au plan d’actions !



	Réseau	CT
Bressuirais	12	33
Airvaudais	8	9
Niortais	12	35
Haut Val de Sèvres	16	17
Mellois	31	55
Parthenay Gâtine	23	37
Val de Gâtine	17	31
Thouarsais	12	23
	131	240

Petites infos...

Reconnaissance anticipée : saviez-vous que l'Officier de l'Etat-civil se doit de lire les articles du code civil L371-1 et 371-2 ?

([...] chacun des parents contribue à l'entretien et à l'éducation des enfants à proportion de ses ressources [...])



TABLE ANNUELLE

Une table alphabétique, dite annuelle, des actes de l'état civil est établie tous les ans dans chaque commune.

Une autre table alphabétique, dite décennale, est établie tous les 10 ans à partir des tables annuelles (art. 17 du décret n° 2017-890 du 6 mai 2017 relatif à l'état civil).

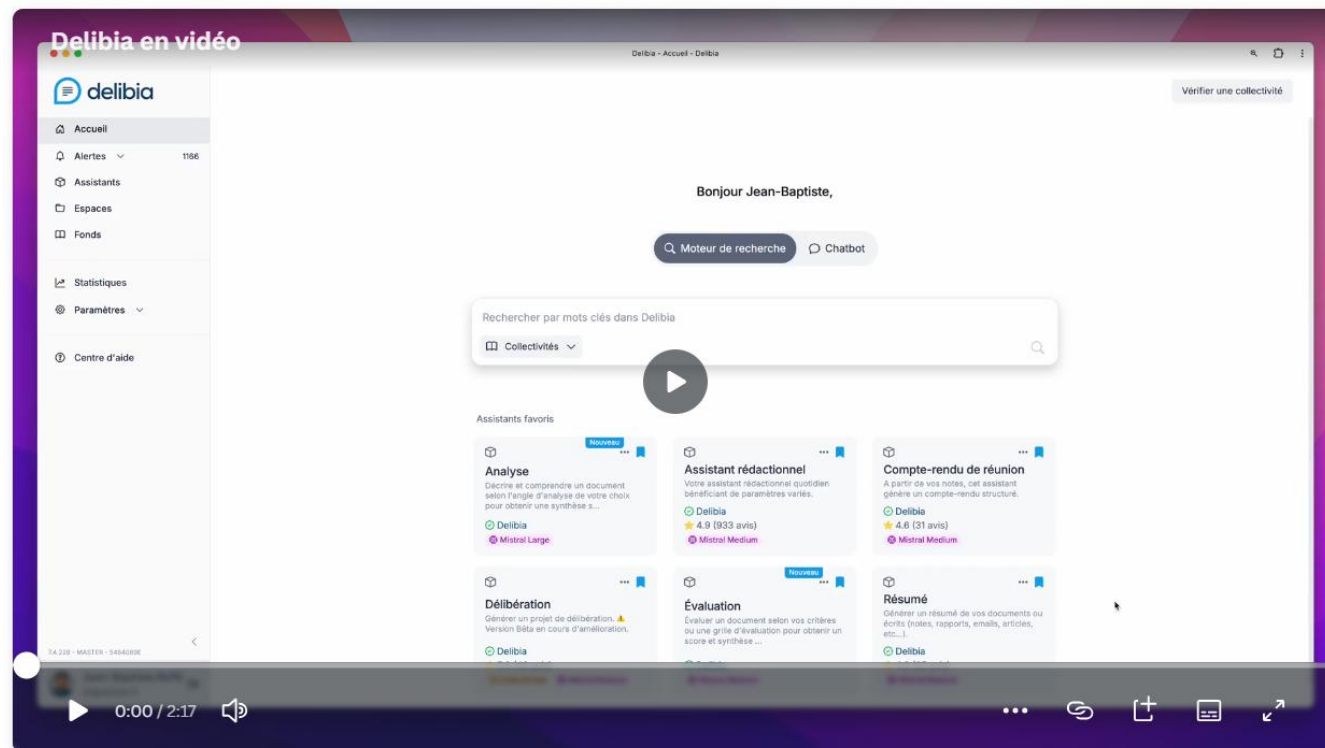
Les tables annuelles et décennales ont vocation à recenser tous les actes et décisions contenus dans les registres, y compris les décisions de changement de prénom et de nom afin de permettre aux officiers de l'état civil de retrouver de manière plus fluide les actes et décisions relatifs à une personne figurant dans les registres de l'état civil d'une année ou d'une décennie (*JO AN*, 26.08.2025, question n° 5110, p. 7421).

COPIE D'ACTE

Ainsi, dans la mesure où seuls les copies et extraits sous forme papier ont une valeur authentique, les copies et les extraits doivent être remis ou adressés directement par courrier au demandeur par l'officier de l'état civil dépositaire des actes, conformément au dernier alinéa l'article 29 du décret du 6 mai 2017.

Les textes ne prévoient donc pas de transmission par voie dématérialisée.

Intelligence artificielle : un outil, un intérêt, de l'énergie ?



L'outil **DELIBIA**, intelligence artificielle générative française, spécialisée dans les métiers de l'action publique. Base de données juridiques, délibérations, notes et comptes-rendus. Un outil intéressant et gratuit pour les communes de moins de 3500 habitants.

La position du CDG79 (commune à celle des CDG de la Nouvelle Aquitaine) est une position de **prudence quant à son utilisation :**

ATTENTION :

- ⇒ à la rédaction du prompt,
- ⇒ à la vérification des données générées.

Et n'oublions pas : une IA « frugale » reste une IA consommatrice d'énergie. Mieux vaut l'utiliser à bon escient.

L'IA pour une simple délibération, dommage... le Réseau SGM peut s'activer à sa place !